



Saint-Pierre, le 4 juin 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Pierre NYUGEN
Chef du service du Travail, de l'Emploi et
de la Formation professionnelle
8 rue des Petits Pêcheurs
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 15 39
TELECOPIE
01 40 63 15 40
ADRESSE ELECTRONIQUE
agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Monsieur le Chef de service,

Par courrier en date du 11 mai 2009, Monsieur le Directeur général de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT), François-Xavier BIEUVILLE, m'a adressé une copie de la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'Etat et l'Agence, ainsi que des annexes statistiques.

L'étude de ces dernières a révélé un certain nombre de points sur lesquels je souhaite vous interroger :

– entre 2007 et 2008, le nombre de mesures PIJ-mobilité nouvelles dans l'Archipel aurait chuté de 23 à 10, avec un nombre de nouveaux bénéficiaires chutant également de 20 à 8. L'Outre-Mer affiche certes une baisse généralisée de cette mesure, mais il s'agit dans l'Archipel de proportions particulièrement élevées.

– aucune donnée n'est fournie concernant l'Archipel dans le tableau concernant les formations individuelles en mobilité (FIM). Faut-il en conclure que ce dispositif n'a pas été utilisé dans l'Archipel en 2007 et en 2008 ?

– enfin, on constate que l'Archipel présente avec Wallis-et-Futuna les plus bas taux de retour dans la collectivité dans les 6 mois suivant la sortie de formation. Le taux affiché de 24% de retours me semble invraisemblable. Ces données sont-elles exactes ?

Devant rencontrer Monsieur BIEUVILLE sous peu, je vous remercie par avance des précisions et explications que vous voudrez bien m'apporter sur ces questions, ainsi que tout autre sujet qu'il vous semblerait important d'aborder avec l'ANT.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire Monsieur le Chef de service, en l'expression de ma considération distinguée.

Annick Girardin